
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 21 décembre 2016 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE16 2097

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 21 décembre 2016, en y retirant les articles 12.001 à 12.006, 20.001 et 20.002 et 30.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE16 2098

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 92 204,54 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation du contrat pour la fourniture de services d'impression, d'insertion, d'expédition, de fourniture de papeterie et d'enveloppes, pour le Service des ressources humaines, pour l'exercice 2017, dans le cadre du contrat accordé à 9248-5523 Québec inc. (DXP Postexperts) (DA166775001), majorant ainsi le montant total du contrat de 92 204,54 \$ à 184 409,08 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1166775004

CE16 2099

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 247 133,02 \$, taxes incluses, pour des travaux de mise à niveau des extrémités des toitures des six halles du Marché Jean-Talon près de la halle centrale, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Couverture Montréal Nord ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 235 133,02 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5880;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1160660011

CE16 2100

Vu la résolution CA16 19 0378 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 5 décembre 2016;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 14 022,93 \$, taxes incluses, pour les services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans, devis et surveillance des travaux de réfection de la station de pompage Camille située dans le secteur Saint-Pierre, dans l'arrondissement de Lachine, dans le cadre du contrat accordé à Beaudoin Hurens inc. (CE14 0473), majorant ainsi le montant total du contrat de 88 530,75 \$ à 102 553,68 \$ taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1167126012

CE16 2101

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et Oxfam Québec, pour l'exposition des jouets conçus dans le cadre de la 21^e édition du Concours international de jouets fabriqués à partir de matériaux récupérés, qui se tiendra au Planétarium Rio Tinto Alcan, du 20 février au 29 mai 2017;
- 2- d'autoriser le directeur du Planétarium Rio Tinto Alcan à signer ladite convention pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1166157005

CE16 2102

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention de prolongation de sous-location par lequel la Ville sous-loue à Concertation régionale de Montréal, à des fins de bureaux, un local d'une superficie de 4 100 pieds carrés, au 8^e étage de l'immeuble situé au 1550, rue Metcalfe, pour une période de 6 mois, à compter du 1^{er} janvier 2017, moyennant un loyer total de 73 500 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1164069013

CE16 2103

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à l'École de technologie supérieure (ÉTS), pour un projet de recherche portant sur le développement d'un outil d'évaluation du coût socio-économique journalier des interventions aux infrastructures municipales;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1167231055

CE16 2104

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier additionnel aux organismes Clinique Droits Devant et Plein Milieu, tel qu'indiqué ci-dessous, afin d'augmenter les interventions et l'accompagnement auprès des personnes itinérantes;

Organisme	Projet	Montant supplémentaire recommandé	Total de la contribution après modification
Clinique Droits Devant	De la déjudiciarisation à l'intégration : une stratégie concertée	4 457 \$	44 975 \$
Plein Milieu	Le travail de rue en soutien aux personnes d'origine autochtone	10 000 \$	49 289 \$

- 2 - d'approuver les projets d'addenda aux conventions entre la Ville de Montréal et ces deux organismes, établissant les nouvelles modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1156794007

CE16 2105

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 20 000 \$ à Les Productions Ondinnok inc. pour la réalisation de l'événement *Un printemps autochtone d'art (troisième édition)* prévu du 26 avril au 3 juin 2017 dans le réseau Accès culture, dans le cadre de l'Axe 2 de l'Entente sur le développement culturel de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1167502001

CE16 2106

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 50 000 \$ à l'organisme Vitrine culturelle de Montréal pour la réalisation du projet « Carte d'accès à la culture » lié à l'accueil et à la rétention des étudiants internationaux dans le cadre du budget de fonctionnement du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM);
- 2- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1167447002

CE16 2107

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense maximale de 100 000 \$, taxes incluses, moins les ristournes, dans le cadre de la convention à intervenir avec Transvrac Montréal-Laval inc., afin de permettre à cette dernière de fournir à la Ville des camions de transport de neige advenant un chargement de neige avant la tenue de la prochaine assemblée du conseil municipal ;

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville et Transvrac Montréal-Laval inc., pour la fourniture de services de transport de neige, pour une somme maximale de 445 302 \$, pour l'hiver 2016-2017, taxes incluses, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.012 1164631012

CE16 2108

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 35 000 \$ à l'Institut du Nouveau Monde (INM), organisme à but non lucratif, dans le cadre d'une demande de financement pour l'organisation de « *La Nuit des débats Paris-Montréal-Dakar 2017* », qui aura lieu en mars 2017;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1161155006

CE16 2109

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier une dépense de 1 986,10 \$ relative au déplacement, du 12 au 19 octobre 2016, de M. Denis Coderre, maire de Montréal, à Bogota (Colombie) et à Quito (Équateur) dans le cadre du 5^e Congrès mondial de Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) et de la 3^e Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1160843016

CE16 2110

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier une dépense de 6 494,07 \$ relative au déplacement, du 11 au 19 novembre 2016, de M. Denis Coderre, maire de Montréal, en Israël et en Cisjordanie, dans la cadre d'une mission économique dirigée conjointement par les maires de Montréal et de Toronto;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1160843018

CE16 2111

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver les prévisions budgétaires aux fins de l'élection générale que la Ville doit tenir le 5 novembre 2017 sur l'ensemble de son territoire, de même que l'approbation des tarifs de rémunération du personnel électoral qui y sera affecté, le tout tel que détaillé dans les pièces jointes au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser une dépense de 14 M \$, taxes incluses, aux fins de la tenue de cette élection générale;
- 3 - d'autoriser une dépense de 1,7 M \$ aux fins du remboursement, sous la supervision du directeur des finances et trésorier de la Ville, des dépenses électorales, tel que prévu dans la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2).

Adopté à l'unanimité.

30.004 1163430027

CE16 2112

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 10 000 \$ pour l'attribution de la bourse Phyllis-Lambert Design Montréal 2017 visant à reconnaître et à promouvoir la relève montréalaise en design;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1166202001

CE16 2113

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire, jusqu'à concurrence de 3 000 000 \$ pour l'année 2016, en provenance du Service de l'eau vers les arrondissements dans le cadre de la réalisation d'activités d'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1163812002

CE16 2114

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques à représenter la Ville de Beaconsfield dans une procédure judiciaire intentée par Seda Holdings ltd pour sa propriété située dans le « Bois Angell », procédure dans laquelle la Ville de Montréal est également poursuivie dans le dossier de la Cour supérieure 500-17-096686-160.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1163176001

CE16 2115

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 8 du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public, l'ordonnance no 4 jointe au présent dossier décisionnel, autorisant la vente de café et de breuvages chauds par triporteurs par le Centre de la montagne inc. - Les amis de la montagne, dans le parc du Mont-Royal, pour la période du 22 décembre 2016 au 30 avril 2017, et du 1^{er} décembre 2017 au 30 avril 2018, entre 8 h et 22 h.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1166194001

CE16 2116

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 54 du Règlement sur le contrôle des animaux, l'ordonnance no 2 jointe au présent dossier décisionnel, afin de modifier un délai ou un terme prévu au présent règlement, soit ceux prévus à l'article 16 quant à l'enregistrement des chiens de type Pit bull, conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement modifiant le Règlement sur le contrôle des animaux (16-060-1).

Adopté à l'unanimité.

40.002 1167515001

CE16 2117

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le contrat de travail à durée indéterminée et la promotion permanente de monsieur Jean Therrien dans l'emploi de « chargé de dossiers-missions » au Bureau des relations gouvernementales et municipales, au Service de la direction générale, dans la fourchette salariale FM-07 (86 119 \$ - 107 648 \$ - 129 175 \$), conformément aux conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal et de la politique de rémunération des cadres, à compter du 1^{er} janvier 2017;
- 2 - d'autoriser le directeur général à signer le contrat de travail pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1166083008

CE16 2118

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le règlement hors cour d'un grief patronal contre le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, section locale 301, relativement à M. Jacques Lépine pour l'appropriation de biens appartenant à la Ville de Montréal;
- 2 - d'autoriser Gagnier Guay Biron à signer la transaction pour la Ville de Montréal et autoriser son exécution en ses termes.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1160167001

Levée de la séance à 8 h 50

70.001

Les résolutions CE16 2097 à CE16 2118 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville